



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°42 – 14 décembre 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### **COLZA**

#### **Bilan entrée d'hiver**

#### [Présentation du réseau d'épidémiosurveillance](#)

#### [Pression biotique](#)

#### [Facteurs de risque phytosanitaire](#)

#### [Bilan par bioagresseur](#)

- Altises adultes
  - Petite altise adulte
  - Grosse altise adulte
- Larve de grosse altise
- Charançon du bourgeon terminal
- Puceron vert
- Autres bioagresseurs
  - Limace
  - Puceron cendré
  - Mouche du chou
  - Noctuelle
  - Tenthrede
  - Phoma
  - Oïdium

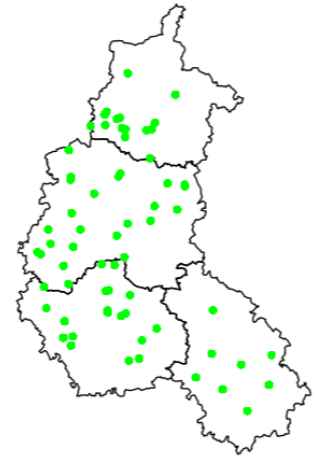


## 1 Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Au total, 65 parcelles ont été observées pendant ce début de campagne pour alimenter les BSV colza.

### Les organismes observateurs :

Chambres d'Agricultures : Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne, CERESIA, CETA Craie Marne Sud, CETA de Romilly, Coopérative de Esternay, Coopérative de Juniville, DIGITAGRI, EMC2, ETS RITARD, FREDON Grand Est, EL Régis MARJOLLET, NOVAGRAIN, SCARA, SEPAC COMPAGRI, SOUFFLET Agriculture, VIVESCIA, TERRES INOVIA



Localisation des parcelles suivies depuis la mi-août

## 2 Pression biotique

Pour chaque bioagresseur, sont répertoriés : fréquence et intensité des attaques, dynamique parasitaire et comparaison par rapport à l'année précédente.

### Légende :

0 : nul / 1 : faible / 2 : moyen / 3 : fort

> : pression plus forte ; < : pression moins forte ; = : pression égale par rapport à 2021

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Petite altise adulte	2	2	=
Grosse altise adulte	3	2	>
Larve de grosse altise	3	2	>
Charançon du bourgeon T.	3	2	>
Puceron vert	3	2	=
Limace	1,5	1	<
Puceron cendré	1,5	1	>
Mouche du chou	2	1	>
Noctuelle	2	2	=
Tenthrede	1	1	=
Phoma	2	2	>
Oïdium	1	2	>

### 3 Facteurs de risque phytosanitaire

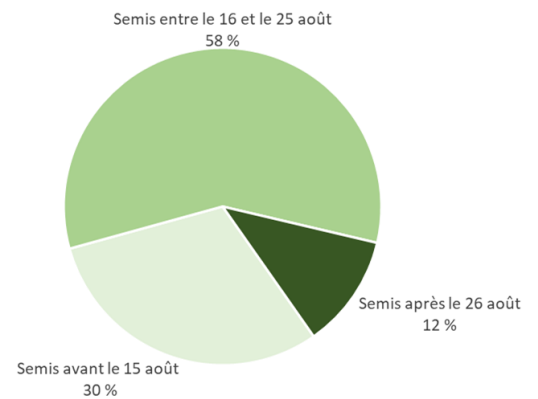
L'hétérogénéité des pluies au mois d'août a compliqué les semis de colza sur certains secteurs. La majorité des parcelles du réseau a été semée à la mi-août. Pour certains semis sur un sol sec, la levée a eu lieu lors du retour généralisé des pluies au début du mois de septembre.

Les mois d'octobre et novembre ont été particulièrement chauds avec des températures moyennes supérieures à la normale de plusieurs degrés. Cela a favorisé une croissance continue des colzas et a été également favorable aux parcelles levées tardivement. Globalement, la pression des ravageurs d'automne a été plus importante que l'année dernière.

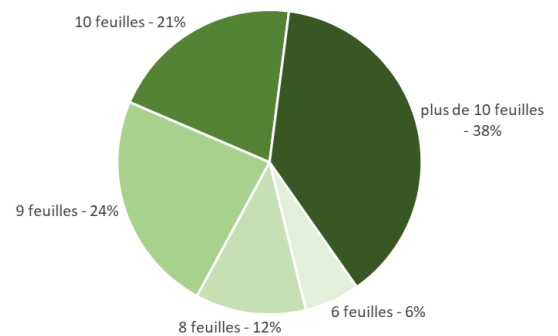
A la mi-novembre, 95 % des parcelles du réseau avaient au moins 8 feuilles, gage généralement d'une bonne biomasse permettant de passer l'hiver avec sérénité. 40 % des parcelles dépassent même le stade 10 feuilles. Des élongations de tiges sont d'ailleurs régulièrement visibles dans les parcelles levées précocement.

Comme chaque année, le peuplement et la biomasse sont hétérogènes d'une parcelle à une autre. Le peuplement moyen est de 31 pieds/m<sup>2</sup> (20 à 44 pieds/m<sup>2</sup>). Pour le réseau de cette année, les niveaux de biomasse sont élevés. La biomasse moyenne du réseau est à 2,3 kg/m<sup>2</sup> (0,7 kg/m<sup>2</sup> à 5,3 kg/m<sup>2</sup>).

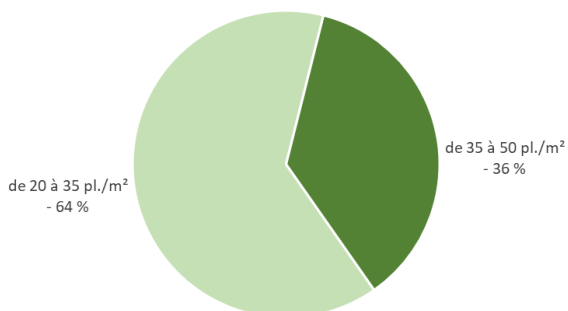
Répartition des dates de semis des parcelles du réseau  
BSV Champagne Ardenne



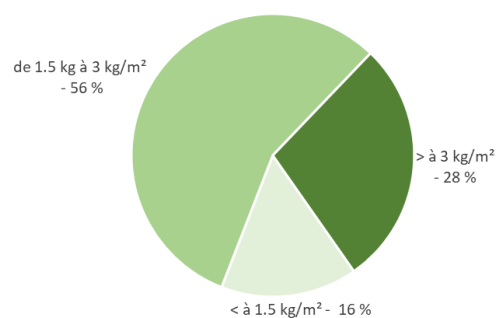
Répartition des stades des parcelles du réseau à la mi-novembre  
BSV Champagne Ardenne



Répartition des densités de semis des parcelles du réseau  
BSV Champagne Ardenne



Répartition des biomasses des parcelles du réseau  
à l'entrée de l'hiver  
BSV Champagne Ardenne



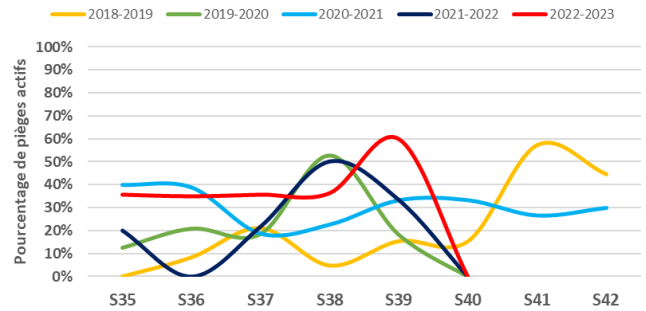
## 4 Bilan par bioagresseur

### a. Altises adultes (*Phyllotreta sp.* et *Psylliodes chrysocephala*)

#### 1) Petite altise

L'activité des petites altises a été maintenue sur le début du cycle du colza. Un pic de vol a été observé à la fin septembre avec plus de 50 % des parcelles qui présentaient des captures de petites altises.

Comparaison pluriannuelle du vol de la petite altise  
BSV Champagne Ardenne



Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Petite altise adulte	2	2	=

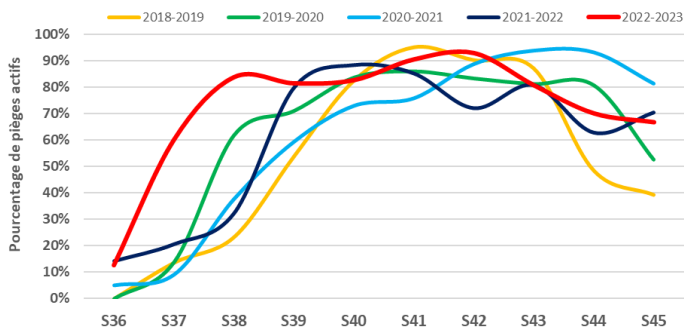
#### 2) Grosse altise

L'arrivée des grosses altises adultes est un peu plus précoce qu'à l'habitude. En effet, le vol des grosses altises adultes s'est généralisé vers le 15 septembre en parcelle. Celles-ci ont été présentes jusqu'à début novembre. En moyenne, le nombre d'individus capturés est toujours resté assez faible. On observe cependant un pic de captures la 1ère semaine d'octobre avec en moyenne 20 individus/cuvette jaune. Cela cache bien sûr de grosses variabilités entre parcelles.

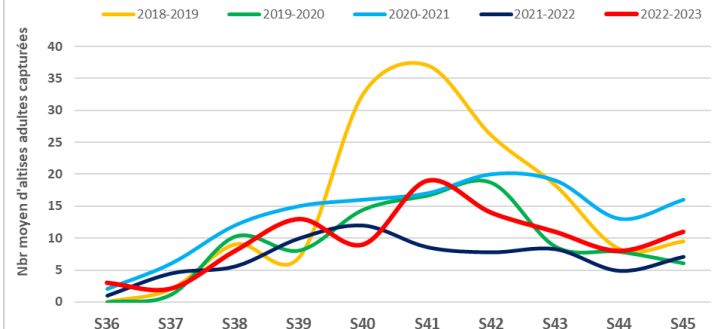


Grosses altises (Terres Inovia)

Comparaison pluriannuelle du vol de la grosse altise  
BSV Champagne Ardenne



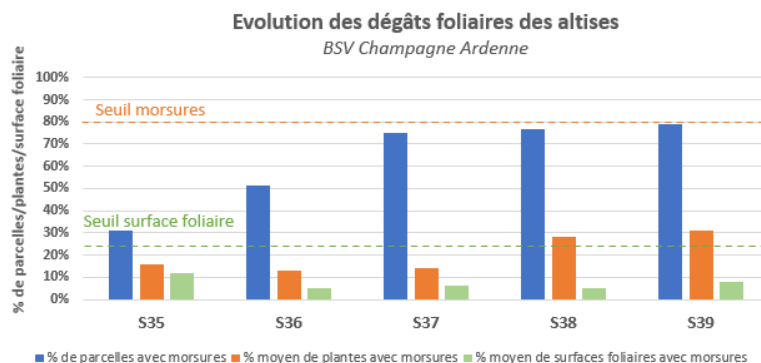
Dynamique de capture des grosses altises  
BSV Champagne Ardenne



Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Grosse altise adulte	3	2	>

### 3) Dégâts foliaires

Les dégâts foliaires ont été généralisés à l'ensemble des parcelles. Cependant, peu de parcelles ont cumulé les 2 seuils indicatifs de risque de 80 % de plantes avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite. De plus, au 15 septembre, 80 % des parcelles du réseau avaient dépassé le stade de sensibilité (3-4 feuilles).



#### b. Larve de grosse altise

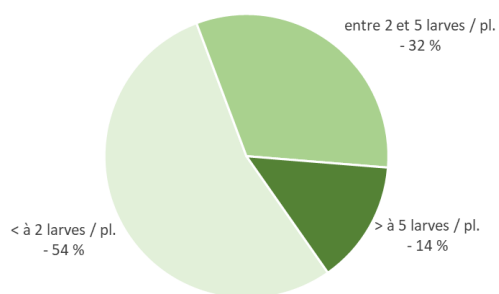
Cette année, les tests Berlèse présentent un nombre de larves de mouche mineuse élevé. Il est important de ne pas les confondre avec les larves de grosses altises lors du dénombrement.

50 tests Berlèse ont été effectués sur le réseau BSV. 54 % des parcelles du réseau présentent un risque faible avec un nombre de larves inférieur à 2 par plante. 14 % de parcelles présentent un risque fort avec un nombre de larves/plante supérieur à 5, avec quelques parcelles à plus 10 larves/plante.

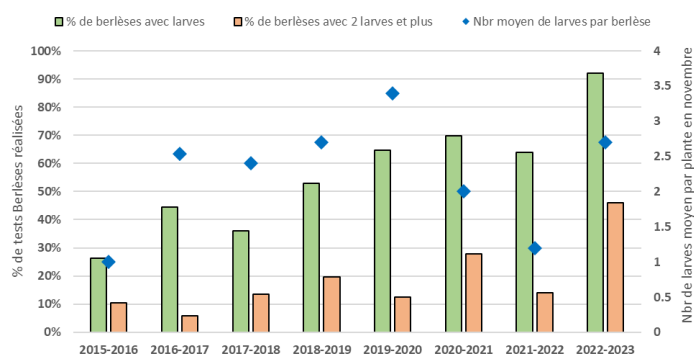


Cette année, l'infestation larvaire est plus élevée que les dernières années avec un nombre moyen de larves par plante plus important (2,6 larves/plante).

Répartition des infestations en larves d'altises des parcelles du réseau  
BSV Champagne Ardenne



Nombre de larves par plante (tests Berlèse)  
BSV Champagne Ardenne



**Diagnostic provisoire (à confirmer sortie hiver) :**

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Larve de grosse altise	3	2	>

## Rappel du seuil indicatif de risque des larves de grosses altises :

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

**Le risque est faible** lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.

**Le risque est fort** lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.

**Entre ces 2 seuils**, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc.) qui va caractériser le risque.

La grille d'évaluation du risque simplifiée ci-contre permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 5 et 2-3 larves / plante	Biomasse < 30-45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 30-45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m<sup>2</sup>), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

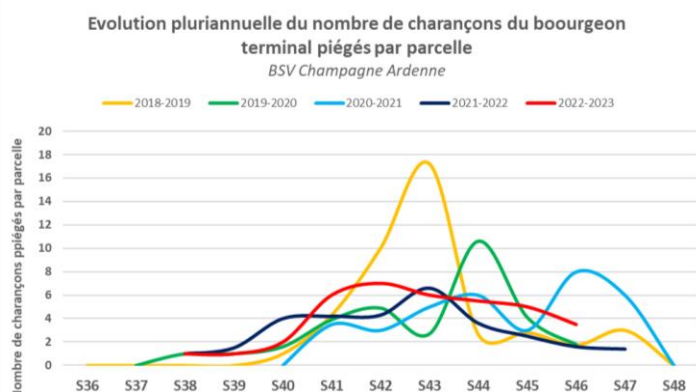
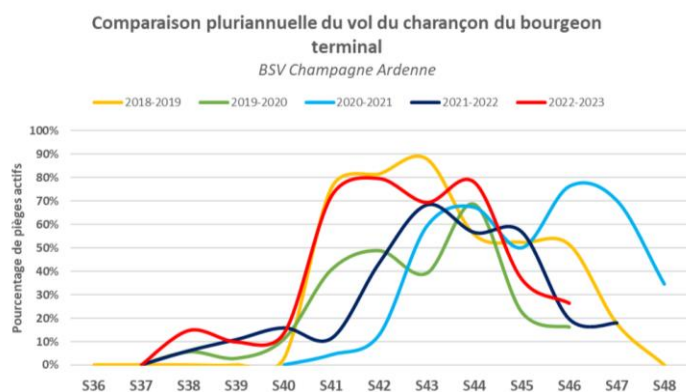
Pour évaluer simplement le risque larve d'altise et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son site internet : [estimation du risque lié aux larves d'altises.](#)

### c. Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus piciparsis*)

Les 1<sup>ères</sup> captures de charançons du bourgeon terminal ont débuté précocement sur quelques parcelles du réseau, vers la mi-septembre. Le pic de vol a été identifié vers le 10 octobre avec 70 % des parcelles qui présentaient des captures. Cette année, le vol peut être considéré comme précoce. Les captures se sont prolongées pendant plusieurs semaines. Le nombre moyen d'individus piégés dans les cuvettes n'a jamais été très important chaque semaine, mais il est très hétérogène d'une parcelle à l'autre et le cumul de piégeage peut être parfois important.



Charançon du bourgeon terminal adulte (Terres Inovia)



### Diagnostic provisoire (à confirmer sortie hiver) :

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
CBT	3	2	>

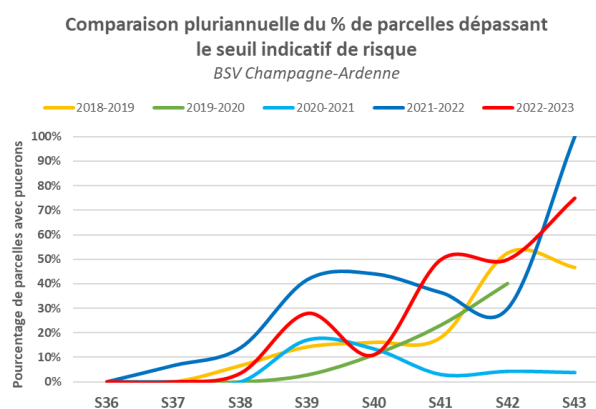
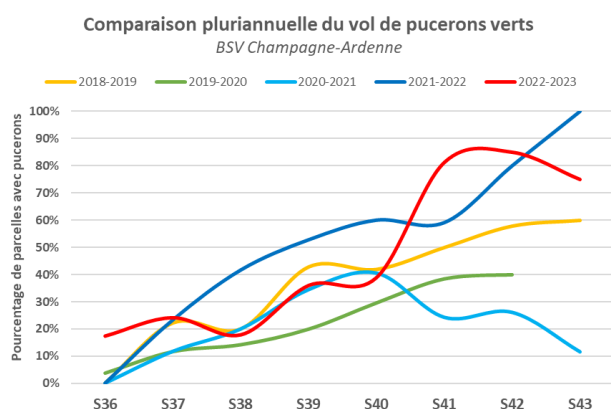
#### d. Puceron vert

Cette année, la présence des pucerons verts en parcelle a été en augmentation au fil du temps.

Le risque reste faible sur ce ravageur pour la grande majorité des colzas du fait de la génétique résistante et/ou des stades avancés (> 6 feuilles) au moment de l'augmentation de la fréquence de présence des pucerons. Cependant, les conditions douces ont été favorables à une présence précoce et assez longue, surtout pour le département de la Marne.



Pucerons verts (Terres Inovia)



Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Pucerons verts	3	2	=

#### e. Autres bioagresseurs

##### 1) Limace

9 parcelles ont été déclarées avec présence de morsures causées par les limaces. En moyenne, les morsures représentaient un faible pourcentage de surface des feuilles.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Limace	1,5	1	<

##### 2) Puceron cendré

5 parcelles ont été déclarées avec présence de 1 à 25 % de plantes porteuses de pucerons cendrés.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Puceron cendrés	1,5	1	>

### 3) Mouche du chou

13 parcelles ont été déclarées avec la présence de larve de mouche du chou sur le pivot. La majorité des parcelles présentent une infestation faible, mais quelques parcelles ont présenté un arrêt de croissance qui peut être expliqué en partie par la présence de larves de mouche du chou dans le pivot et une mauvaise alimentation de la plante.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Mouche du chou	2	1	>

### 4) Noctuelle

La présence de noctuelles a été signalée dans 9 parcelles.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Noctuelle	2	2	=

### 5) Tenthrède de la rave

La tenthrède de la rave a été signalée dans 7 parcelles.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Tenthrède	1	1	=

### 6) Phoma

28 parcelles ont présenté des macules de phoma sur feuilles. En moyenne, 24 % des plantes sont concernées.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Phoma	2	2	>

### 7) Oïdium

5 parcelles ont présenté un feutrage d'oïdium sur feuilles. En moyenne, 40 % des plantes sont concernées pour ces parcelles.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Phoma	1	2	>



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".